



# Comprendre mon accusé de réception

## Les priorités

<b>Poste sans habilitation ni entretien</b> <i>(adjoint élémentaire, maternelle, titulaire de Secteur, remplaçant)</i>		
Priorité 10	Pour tous	Affectation à titre définitif
<b>Postes de direction</b>		
Priorité 1 – Absolue	Intérim de direction <i>(sur l'année entière sur poste resté vacant au mouvement 2023 avec la LA de direction)</i>	Affectation à titre définitif
Priorité 10	Avec LA de direction	
Priorité 90	Sans LA de direction	Vœu annulé
<b>Postes RASED à dominante pédagogique (Ex Maître E)</b>		
Priorité 10	CAPPEI	Affectation à titre définitif
Priorité 90	Sans CAPPEI	Vœu annulé
<b>Poste avec habilitation sans entretien (postes fléchés langue, PEMF)</b>		
Priorité 10	Avec l'habilitation	Affectation à titre définitif
Priorité 30	Sans l'habilitation	Affectation à titre provisoire
<b>PEP Hors ASH</b>		
Priorité 10	Avis favorable	Affectation à titre définitif
Priorité 30	Pas d'entretien	Affectation à titre provisoire
Priorité 90	Avis défavorable	Vœu annulé
<b>PEP ASH</b>		
Priorité 1 Absolue	2 <sup>ème</sup> année de stage CAPPEI <i>(en attente de validation du CAPPEI)</i> ou VAEP ou candidat libre	Affectation à titre définitif
Priorité 10	CAPPEI et Avis favorable	
Priorité 15	Stagiaire CAPPEI et avis favorable	Affectation à titre provisoire
Priorité 20	Sans CAPPEI et avis favorable	
Priorité 30	Pas d'entretien	
Priorité 90	Avis défavorable	Vœu annulé
<b>ULIS 1<sup>er</sup> degré et SEGPA</b>		
Priorité 1 Absolue	2 <sup>ème</sup> année de stage CAPPEI <i>(en attente de validation du CAPPEI)</i> ou VAEP ou candidat libre	Affectation à titre définitif
Priorité 10	Titulaire du CAPPEI	
Priorité 15	Départ stage CAPPEI	Affectation à titre provisoire
Priorité 30	Candidats aux stages CAPPEI non retenu et Sans CAPPEI	